

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 05398
Numéro SIREN : 314 514 233
Nom ou dénomination : STE INTERNATIONALE IMMOBILIERE ET FINANCIERE FRANCO
ALLEMANDE

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2021 sous le numéro de dépôt 144066

SIIFFA
Société par actions simplifiée
Au capital de 2.835.504 euros
Siège social : 63 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris
314 514 233 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 4 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le quatre novembre,

Madame Corinne Evens, née le 28 octobre 1955 à Anvers, Belgique, de nationalité belge, demeurant 2, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, Luxembourg (le « **Président** »), a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Attestation que les capitaux propres sont au moins égal à la moitié du capital social de la Société

Le Président atteste par la présente que les capitaux propres de la Société sont au moins égal à la moitié du capital social de la Société tel que cela ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

Le Président décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi.

Le Président décide expressément de donner, par les présentes, tous pouvoirs à :

Formalités
3 rue de la Bourdonnais
78960 Voisins-le-Bretonneux

ou à toute autre personne que Formalités pourra se substituer,

de procéder, au nom et pour le compte de la Société, à toutes formalités de dépôts, immatriculations, inscriptions modificatives ou radiations auprès du greffe du Tribunal de commerce et du Registre du commerce et des Sociétés de Paris, et partout où sera besoin et, en conséquence,

de certifier tous documents, timbrer tous actes, signer toutes formules, déposer toutes pièces, retirer ou recevoir tous documents consécutifs aux formalités précitées.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

Le présent acte est signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme cryptée et sécurisée DocuSign (www.docusign.com), conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil.



Le Président
Madame Corinne Evens
